Microlog Microfiche Collection
Resolution Chart

Copyright

Copyright for the ***contents*** of this microfiche is held by the publisher of the original document. Please contact the original publisher for guidance in all copyright matters. Copyright in this ***microfiche edition*** is held by Micromedia Limited.

Quality of the Microfiche Reproduction

Micromedia Limited maintains the highest standards for micrographic reproduction. Attempts are made to obtain the best quality print version to microfilm. However, there are some printing styles, colours and graphic layout styles (including maps, graphs and tables) which do not reproduce well. Because of the value of the original document, Micromedia has filmed it recognizing that it may not be as easy to read as the original document.

Some pages have been filmed twice to improve the clarity of the reproduction. Consult both reproductions to ensure that all of the original text is read.

Microcopy Resolution Test Chart
National Bureau of Standards
Standard Reference Material 1010a
(ANSI and ISO Test Chart No. 2)

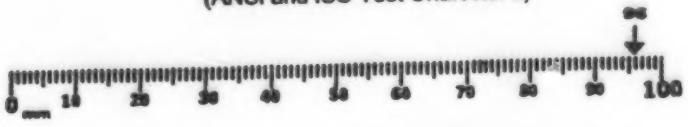

PM-1 3½"x4" PHOTOGRAPHIC MICROCOPY TARGET
NBS 1010a ANSI/ISO #2 EQUIVALENT

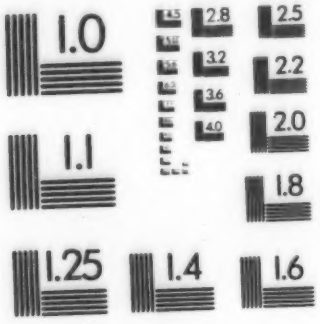

MS109

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street, Toronto, ON M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

TARGETS

Collection MICROLOG sur Micromédia
Tableau de résolution

Droits d'auteurs

Les droits d'auteurs du conenu de cette microfiche sont détenus par l'éditeur du document original. Veuillez communiquer avec celui-ci pour obtenir des renseignements sur tout ce qui touche les droits d'auteurs. Les droits d'auteurs de cette édition sur microfiche sont détenus par Micromédia Limitée.

Qualité de reproduction sur microfiche

Micromédia Limitée maintient les normes de reproduction micrographique les plus élevées. Elle fait tout son possible pour obtenir la version sur papier à reproduire sur microfiche de la meilleure qualité possible. Cependant, certains styles d'imprimerie, de couleurs et de style de mise en page graphique (incluant des cartes, des grahiques et des tableaux) se reproduisent mal. En raison de la valeur du document original, Micromédia l'a reproduit tout en reconnaissant qu'il ne sera peut-être pas aussi lisable que le document original.

Tableau de résolution micrographique
National Bureau of Standards
Standard Reference Material 1010a
(ANSI and ISO Test Chart No. 2)

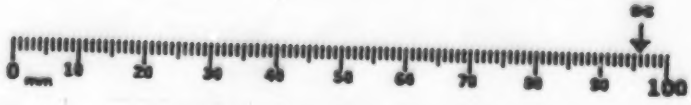

PM-1 3½"x4" PHOTOGRAPHIC MICROCOPY TARGET
NBS 1010a ANSI/ISO #2 EQUIVALENT

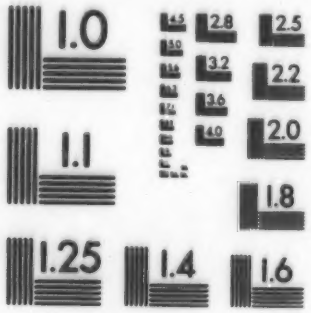

MS109

24x

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street, Toronto, ON M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

rapport 2001

TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE
PROFESSION D'AVENIR

RAPPORT ANNUEL
2000-2001

Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

Mission

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a pour mission de surveiller activement l'exercice de la profession par ses membres et de contribuer à leur développement professionnel, afin d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie.

Valeurs

L'Ordre privilégie la **qualité** comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent auprès du public avec tout le **respect** et le **professionnalisme** auxquels il est en droit de s'attendre.

Orientations stratégiques

- Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.
- Favoriser l'accessibilité des membres à la formation continue.
- Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

Sommaire

Lettres de présentation	2	Rapport du Service d'inspection professionnelle	11	Rapport du comité de discipline	16
Les comités de l'OTRQ	3	Rapport du comité des examens	13	Rapport du comité de la formation	16
Rapport du président	4	Rapport du comité de révision des notes	14	Rapport du comité des finances	16
Rapport du secrétaire	7	Rapport du comité de la formation continue	15	Rapport du Syndic	17
Rapport du comité de la revue scientifique	9	Rapport du comité du congrès	15	Rapport d'activités de radioprotection	18
Rapport du comité de la Semaine des technologues en radiologie	9	Rapport du comité de révision des plaintes	16	Siège social	19
Rapport du comité d'inspection professionnelle	10				

Le contenu de ce rapport annuel a été soumis aux membres du Bureau de l'OTRQ, lesquels l'ont approuvé unanimement le 31 mai 2001.

Réalisation
Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire

Josée Turcotte
Secrétaire de direction

Graphisme et impression
Servi Impression (Membre du Groupe Scabrini Media)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0841-0216

LETTRES DE PRÉSENTATION

102-01539/

Québec, mai 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Bégin
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Anjou, mai 2001

Monsieur Jean K. Samson
Président de l'Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille et le trente et unième jour de mars deux mille un.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Gilbert Gagnon, t.r.

Anjou, mai 2001

Monsieur Paul Bégin
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille et le trente et unième jour de mars deux mille un.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Gilbert Gagnon, t.r.

REMERCIEMENTS

Le Bureau voudrait profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble du personnel du siège social dans l'appui apporté à la réalisation des objectifs de tous les comités de l'Ordre.

Sans une collaboration étroite et soutenue entre les permanents et les collaborateurs au sein de tous les comités, nous n'aurions pu atteindre le degré d'excellence actuel.

Ce témoignage se veut un remerciement qui s'adresse à toutes les employées et à tous les membres des comités de l'Ordre.

Les comités de l'OTRQ

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

GAGNON, Gilbert, t.r., président
POIRIER, Sylvie, t.r., 1re vice-présidente
ROY, Francine, t.r., 2e vice-présidente
AMYOT, Johanne, t.r., trésorière
CHOUKY, Abdellatif *

MEMBRES DU BUREAU

ALLARD, Denis, t.r.
AMYOT, Johanne, t.r.
BERGERON, Jean, t.r.
BOISSELLE, Brigitte, t.r.
CHOUKY, Abdellatif *
CLOUTIER, Jean-Yves *
FORTIN, Françoise, t.r.
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r.
GAGNON, Gilbert, t.r.
GAUDREAU, Line, t.r.
GRENON, Marie-France, t.r.
POIRIER, Sylvie, t.r.
ROY, Francine, t.r.
SIMARD, Angèle, t.r.
TINKLER, Michael*
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

DIRECTION GÉNÉRALE

CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée, Secrétaire de direction
RICARD, Suzanne, Responsable de la comptabilité et du Tableau des membres

DIRECTION DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

BERGEVIN, Lise, t.r., Directeure
BOILY, Nancy, t.r., Inspecteure (RD)
CLERMONT, Lyne, t.r., Inspecteure contractuelle (MN)
COURVILLE, Manon, t.r., Inspecteure contractuelle (MN)
HENLEY, Élizabeth, t.r., Inspecteure contractuelle (RO)
LANGEVIN, Josée, t.r., Inspecteure contractuelle (RO)
LAVOIE, Josette, t.r., Inspecteure (RD)
ANDERSON, Noëlla, Secrétaire

DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A., M.Ed., Directeure (Fin le 22-12-00)
JOLY, Louise, t.r. (RD), Directeure (Début le 22-01-01)
GERVAIS, Christiane, Secrétaire aux examens d'admission et aux communications (Fin le 23-06-00)
SAULNIER, Ginette, Secrétaire aux examens d'admission et aux communications (Début le 07-08-00)
POISSANT, Odette, Secrétaire à la formation continue et au congrès

COMITÉ DU CONGRÈS

MOREL, Yves, t.r., Responsable des stands commerciaux et scientifiques
LANGLOIS, Nicole, t.r., Responsable du séminaire en gestion
MADORE, Ginette, t.r., Responsable
OUELLETTE, Mariau, t.r., Responsable du programme scientifique en médecine nucléaire
ROY, Diane, t.r., Responsable du programme scientifique en radio-oncologie
TOUPIN, Marielle, t.r., Responsable du programme scientifique en radiodiagnostic

COMITÉ DE DISCIPLINE

ALLEN, Louise, t.r. (RD)
BRONSARD, Nicole, t.r. (RD)
CROMP, Alain, t.r., Secrétaire
GAUDREAULT, Marie-Esther, Présidente
LABBÉ, Jocelyn, t.r. (RD)

COMITÉ DES EXAMENS

BERNIER, Solange, t.r., Responsable, (RO)
GIACOBBE, Anne-Marie, t.r. (MN)
TURCOTTE, Carole, t.r. (RD)

Sous-comités de validation :

GIACOBBE, Anne-Marie, t.r. (MN)
D'AMOURS, Martin, t.r. (MN)
FRÉCHETTE, Marlène, t.r. (MN)
DEXTRADEUR, Brigitte, t.r. (substitut) (MN)
TURCOTTE, Carole, t.r. (RD)
BOUÉ, Danielle, t.r. (RD)
LEMIEUX-SAMSON, Lucie, t.r. (RD)
LALONDE, Manon, t.r. (substitut) (RD)
BERNIER, Solange, t.r. (RO)
BOISVERT, Marie-Reine, t.r. (RO)
MILORIN, Carly, t.r. (RO)
VIAU, Éric-Martin, t.r. (substitut) (RO)

Vérificatrices externes pour les examens d'admission :

LECOURS, Christiane, t.r. (MN)
MATUESZWSKA, Linda, t.r. (RD)
PAPAGEORGIOU, Maria, t.r. (RO)

Traductrices :

GOSSELIN, Micheline, C.A. (T), CMD, B. Sc.
LATH-LECOURS, Carmen, t.r., B.A.trad.

Consultation du comité d'inspection professionnelle :

VIAU, Éric-Martin, t.r., Président

COMITÉ DES FINANCES

AMYOT, Johanne, t.r., Responsable
BERGERON, Jean, t.r.
TINKLER, Michael *

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

ARNOLDO, Juliana, t.r. (RD)
OUELLETTE, Mariau, t.r., Responsable, (MN)

COMITÉ DE LA FORMATION

CHARBONNEAU, Carl, Collège Ste-Foy
FONS, Jean-Pierre (MEQ)
GIGUÈRE, Jean-Yves, t.r. (RD)
LAPERRIÈRE, Eddy, t.r. (RD)
PÉLOQUIN, Nicole, t.r., Responsable (RD)

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

BOULAY, Sophie, t.r., Secrétaire (RD)
CHÉNIER, Diane, t.r. (MN) (Jusqu'au 23-02-01)
COMEAU, Line, t.r. (RO) (Début 20-10-00)
HOULE, Isabelle, t.r. (RO) (Jusqu'au 17-10-00)
LAFLEUR, Lyne, t.r., Membre substitut, (RD)
SIMARD, Claudine, t.r. (MN) (début 02-03-01)
VIAU, Éric-Martin, t.r., Président, (RO)

COMITÉ DE RÉVISION DES PLAINTES

BOUÉ, Danielle, t.r., Responsable (RD)
HAECK, Marie-Josée, t.r. (MN)
LUSSIER, Francine, t.r. (RO)
PROULX, Raymond, Représentant du public
ST-PIERRE, Jean-Guy, t.r. (RD)
TINKLER, Michael *

COMITÉ DE RÉVISION DES NOTES

CHABOT, Jean, t.r. (RO)
GAUTHIER-PERRON, Brigitte, t.r., (RO)
TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A., M.Ed., Responsable (Fin le 22-12-00)
JOLY, Louise, t.r., (RD) Responsable (Début le 22-01-01)

COMITÉ DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

GOUDREAU, Ginette, t.r. (RD)
SIMARD, Angèle, t.r. (RO)
TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A. M.Ed., Responsable (Fin le 22-12-00)
JOLY, Louise, t.r. (RD) (Début le 22-01-01)

COMITÉ DE LA SEMAINE DES TECHNOLOGUES

AMYOT, Johanne, t.r., Responsable (RD)
CORMIER, André, t.r. (RD)
DUFRESNE, Kathleen, t.r. (MN)
GOUDREAU, Ginette, t.r. (RD)

COMITÉ DU SYNDIC

BARRIÈRE-COUTURE, Ginette, t.r , Syndic (RD)
BUJOLD, Madone, t.r. (RO)
COUTURE, Carole, t.r. (RD)
GAGNON, Lucie, t.r. (RD)
KEARNEY, Émile-André, t.r. (RD)
LARIN, Daniel, t.r. (MN)
LEMIEUX, Martine, t.r. (MN)
PAILLÉ, Lyne, t.r. (RD)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r. (RO)
TOUPIN, Marielle, t.r. (RD)

*** Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des professions**

Rapport du Président

Gilbert Gagnon, t.r.

En 2000-2001, l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a poursuivi sa mission et joué pleinement son rôle professionnel en mettant tout en œuvre pour exercer sa principale fonction qui est d'assurer la protection du public. À cet effet, l'Ordre a été particulièrement actif en s'assurant, entre autres, du bon fonctionnement des comités prévus par la loi et de ses comités permanents. Les membres du Bureau et du Comité administratif se sont impliqués et ont pris les décisions qui s'imposaient dans le respect de la mission, des valeurs et des orientations de l'Ordre.

Durant la période 2000-2001, l'Ordre a été associé à plusieurs dossiers importants touchant la profession. Ainsi, l'Ordre s'est impliqué plus particulièrement dans le cadre de l'*Accord sur la mobilité des technologues en radiologie médicale au Canada*, des travaux du *Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines*, de l'*Avenir de la profession de technologue en radiologie*, de la *Révision du Manuel de contrôle de la qualité en mammographie du technologue (PQDCS)* et de la *Pénurie de technologues en radiologie*.

Accord sur la mobilité des technologues en radiologie médicale au Canada

Le 18 juillet 1994, le Premier Ministre du Canada, les ministres des dix gouvernements provinciaux et des deux territoires ont signé l'Accord sur le commerce intérieur. Cet accord est fondé sur le principe selon lequel les administrations publiques du Canada doivent assurer la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements partout au pays.

L'accord contient dix chapitres sectoriels pour lesquels des obligations spécifiques ont été négociées et l'un d'eux, le chapitre sept, porte sur la mobilité de la main-d'œuvre. Ce chapitre vise à permettre à tout travailleur compétent d'exercer un métier ou une profession dans une province donnée et d'avoir accès aux occasions d'emploi dans ce domaine dans n'importe quelle autre province.

À cet effet, les ministères, les organismes de réglementation, les organismes non gouvernementaux, les ordres et associations professionnelles qui exercent des pouvoirs délégués en vertu d'une loi, ont été incités à s'y conformer dans un délai raisonnable.

Ainsi, l'Ordre des technologues en radiologie, en collaboration avec le ministère québécois de la Solidarité avec les citoyens, le ministère du Développement des Ressources humaines Canada, l'Ordre des technologues en radiologie de l'Ontario et l'Association canadienne des technologues en radiation médicale a entrepris des démarches avec les représentants des ordres et associations concernées et organisé des rencontres qui ont permis de se conformer aux obligations du chapitre sept de l'Accord sur le commerce intérieur.

Les grandes obligations qui découlent du chapitre sur la mobilité de la main-d'œuvre concernent les exigences en matière de résidence, l'autorisation d'exercer, la reconnaissance professionnelle et l'immatriculation des travailleurs de même que la reconnaissance des qualifications professionnelles et la conciliation des normes professionnelles.

Le 3 mars 2001, les membres du Bureau de l'Ordre ont accepté l'Accord de reconnaissance mutuelle qui lui a été soumis conformément aux dispositions du chapitre sept de l'Accord sur le commerce intérieur. Cet accord vise à déterminer les conditions selon lesquelles les qualifications professionnelles et l'immatriculation dans un organisme de juridiction canadienne d'un technologue diplômé en radiation médicale, en règle, seront reconnues par toute autre partie signataire.

Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines

En novembre 1999, la ministre responsable de l'application des lois professionnelles annonçait son plan d'action comportant six projets visant à assouplir les cadres d'action et moderniser les pratiques et les moyens pour assurer la protection du public. Le sixième projet nous interpellait davantage puisqu'il consiste à moderniser l'organisation professionnelle du secteur de la santé et des relations humaines.

À cet effet, un Groupe de travail ministériel, sous la présidence du Dr Roch Bernier, a été mandaté pour moderniser l'organisation professionnelle du secteur de la santé et des relations humaines dans une perspective d'assouplissement et d'allègement du cadre réglementaire et d'ouverture accrue des milieux professionnels à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

L'Ordre a rencontré à quelques reprises le président du Groupe de travail et, à une occasion, les membres du Groupe pour leur faire part des défis et des principaux changements anticipés dans son secteur d'activités pour la prochaine décennie. Nous avons également transmis nos commentaires et suggestions pour solutionner les problèmes déjà identifiés concernant le contexte juridique actuel et la révision de notre champ d'exercice.

Jusqu'ici, nous sommes très satisfaits de la progression des travaux du Groupe de travail ministériel et nous sommes très optimistes quant aux résultats escomptés pour notre profession.

Avenir de la profession

Pour faire suite à la décision des membres du Bureau de l'Ordre de procéder à la création de cinq groupes de travail, nous avons procédé à la nomination des membres pour chacun des groupes. Des rencontres ont eu lieu à des fins d'appropriation des mandats et pour prendre connaissance des responsabilités confiées au groupe de travail.

Actuellement, les travaux se déroulent normalement et les échéanciers prévus sont en voie d'être respectés. L'Ordre continue de faire les représentations nécessaires auprès des organisations concernées.

Révision du manuel de contrôle de la qualité en mammographie (PQDCS)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a procédé à la révision du Manuel de contrôle de la qualité en mammographie pour le technologue en radiologie. Compte tenu que l'Ordre adhère entièrement à l'engagement de qualité du PQDCS en s'y associant, nous avons procédé à une étude exhaustive du Volume 1-Technologue en radiologie et avons transmis nos commentaires au MSSS afin que les technologues en radiologie soient en mesure d'effectuer constamment des actes techniques de qualité optimale.

La version révisée est enrichie de graphiques, tableaux et images qui permettent une lecture aisée et facilitent la compréhension des différents tests prévus dans l'application d'un programme de qualité conforme aux normes et exigences du PQDCS.

Pénurie de technologues en radiologie

En 1999-2000, nous avions contribué avec le MSSS à la recherche de solutions relativement à la pénurie de technologues en radio-oncologie. Ainsi, l'Ordre a participé à un *Groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre en radio-oncologie pour les technologues en radio-oncologie*. Un plan d'action a été proposé par le Groupe de travail et un suivi est maintenant exercé bi-annuellement pour connaître l'évolution de la situation.

Considérant la pénurie de technologues en radio-oncologie et le manque d'effectifs généralisé dans le réseau de la santé, le MSSS poursuit à nouveau des exercices de planification de la main-d'œuvre afin de prévenir des déséquilibres dans les secteurs d'activités où le réseau du MSSS est l'employeur principal. Ces exercices s'effectuent notamment en concertation avec le ministère de l'Éducation, les ordres professionnels, les associations et les syndicats.

Ainsi, depuis l'hiver 2000, un Groupe de travail a été formé pour la planification de la main-d'œuvre pour les techniciens des domaines de la médecine et des laboratoires. À ce titre, l'Ordre collabore avec le MSSS afin d'identifier les facteurs de développement de la profession pour les technologues en radiodiagnostic et en médecine nucléaire et prévoir les besoins de recrutement pour les quinze prochaines années.

À la fin de l'exercice, un plan d'action sera préparé afin de tenir compte de la prévision des besoins de recrutement de technologues en radiologie et de la disponibilité des nouveaux diplômés pour les emplois de technologues en radiologie tout en établissant l'écart entre la prévision et la disponibilité. De plus, le Groupe de travail devra proposer des mesures, le cas échéant, pour atteindre et maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Remerciements

Au terme de deux mandats consécutifs donc quatre années passées à la présidence, je quitte avec la fierté d'avoir relevé un très beau défi personnel et avec le sentiment du devoir accompli. Il me semble avoir dirigé les destinées de notre Ordre avec beaucoup d'ardeur, de rigueur et de professionnalisme. Toutefois, il reste encore beaucoup de choses à faire et c'est pourquoi une énergie nouvelle est nécessaire. Mon départ est facilité par la conviction donnée par mes quatre années à la présidence, que les technologues en radiologie continueront d'offrir des services de qualité et feront profiter la population du Québec de leurs compétences.

Je tiens à remercier tous les membres du personnel permanent qui, par leur dévouement et leur engagement, ont contribué au maintien de services de qualité à la population et aux membres. Je tiens également à souligner l'implication et la collaboration des membres du Bureau, du Comité administratif ainsi que de tous les membres de comités qui ont accepté de donner de leur précieux temps pour assurer le développement de notre profession. Je remercie également mes collègues présidentes, présidents des Ordres professionnels, du CIQ, de l'Office des professions, des Associations professionnelles et syndicales pour leur collaboration.

En terminant, j'aimerais signifier toute ma reconnaissance à Alain Cromp, notre directeur général, pour sa précieuse aide, son engagement pour l'Ordre, l'excellence de son travail et l'expertise qu'il m'a transmise. De plus, je tiens à le féliciter sincèrement pour sa sélection à titre de récipiendaire du prestigieux PRIX WELCH MEMORIAL LECTURE décerné par l'ACTRM comme marque de reconnaissance à sa contribution et ses efforts au sein de cette organisation.

Finalement, je tiens à offrir à celui ou celle qui me remplacera, l'assurance de mon entière collaboration.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.

BUREAU

Le Bureau a tenu 4 réunions régulières.

Le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Voici les principales résolutions adoptées lors de ces réunions.

Dossiers professionnels

- Adoption du lexique des termes en radio-oncologie.
- Acceptation d'un délai d'une année pour que le comité des examens ajoute les références au lexique des termes en radio-oncologie.
- Adoption de la version anglaise du recueil des objectifs terminaux en radio-oncologie.
- Adoption de l'organisation d'un colloque sur la mammographie avec la subvention du MSSS pour l'automne 2001.
- Adoption du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation.
- Adoption des modifications au Règlement sur le comité d'inspection professionnelle.
- Adoption de la position de l'Ordre concernant le projet de modification de l'article 31 de la Loi médicale.
- Adoption du document de l'Ordre sur la consultation du groupe ministériel sur les professions de la santé.
- Adoption du projet de norme concernant la transmission électronique des demandes d'examens en imagerie médicale.
- Acceptation de principe sur l'accord de l'entente de la mobilité de la main-d'œuvre des technologues en radiologie au Canada.
- Adoption du guide de stage en mammographie.
- Création d'un groupe de travail pour évaluer la situation sur la production de vidéocassettes en échographie obstétricale.

Dossiers administratifs

- Adoption et modification de plusieurs politiques et procédures.
- Acceptation du rapport d'évaluation du directeur général.
- Adoption des rapports annuels des comités.
- Adoption du programme d'inspection 2001-2002.
- Acceptation des attentes signifiées au directeur général.
- Désignation de la ville de Québec pour la tenue du congrès 2002.

Dossiers à caractère financier

- Référence au comité des finances de l'étude sur les remboursements des pertes de salaire des collaborateurs.
- Adoption de la proposition de Jobboom pour la production d'un dépliant promotionnel de la profession, avec une participation de l'Ordre égale à 50 % du coût.
- Adoption des prévisions budgétaires 2001-2002.
- Majoration de 0,05 $ / km le remboursement des frais de transport des collaborateurs.

Nominations

- Nomination des membres de comités.
- Nomination des membres du comité administratif.
- Nomination du directeur, du délégué et du délégué-substitut à l'ACTRM.

COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif a tenu huit réunions régulières et trois réunions par conférence téléphonique.
Le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions dont voici les principales résolutions.

Dossiers administratifs

- Acceptation du plan d'action du directeur général 2000-2001.
- Adoption et modification de plusieurs politiques et procédures.
- Acceptation des termes de la Classique 2001 de l'OTRQ.
- Acceptation du thème du congrès 2001.
- Acceptation des programmes préliminaires du congrès 2001.
- Étude de 6 dossiers d'actualisation des connaissances et de 12 dossiers de candidats de pays étrangers.
- Autorisation de poursuite pour pratique illégale contre une infirmière.
- Participation au Salon Éducation / Formation 2000.
- Autorisation de fin de stage suite à une enquête particulière.
- Acceptation des canevas d'examens de l'Ordre pour juin et novembre 2000.
- Autorisation pour la signature des chèques de l'Ordre.
- Standardisation des tarifs publicitaires de l'ÉchoX.
- Acceptation de la proposition de Voximage pour la mise à jour du programme informatique du SIP.
- Abolition du Séminaire en éducation.
- Autorisation au directeur général de procéder à l'embauche de la nouvelle directeure aux affaires professionnelles.
- Adoption des attentes signifiées au directeur général pour 2001-2002.
- Acceptation de parrainage du programme d'assurance médicament pour les membres avec DPLM et ce, pour une durée de trois ans.

Dossiers des recommandations au Bureau

- Adoption des prévisions budgétaires 2001-2002 sans augmentation de la cotisation.
- Modification du Règlement sur le comité d'inspection.
- Modification au programme de visite d'inspection 2000-2001.
- Adoption du programme de visite d'inspection 2001-2002.
- Désignation de la ville de Québec pour le congrès 2002.

Dossiers professionnels

- Acceptation du projet de l'Hôpital général de Montréal, soit de permettre aux technologues de faire des points de suture en angiographie.
- Création d'un groupe de travail pour évaluer la pratique en ultrasonographie concernant la réalisation des vidéocassettes obstétricales à des fins sociales et non diagnostiques.
- Acceptation de la demande de rémunération de Guylaine Ouimet, t.r., afin d'agir à titre de consultante dans l'évaluation du guide de contrôle de qualité en mammographie du ministère.
- Acceptation du rapport de la 2ième mission de recrutement en radio-oncologie.

Dossiers à caractère financier

- Autorisation d'un budget de 10 000 $ pour la mise à jour du programme informatisé des examens d'admission.
- Adoption des états financiers du congrès 2001.
- Adoption des prévisions budgétaires du congrès 2001.
- Adoption d'un budget de 2 000 $ pour la vérification des examens de l'ACTRM.
- Acceptation de procéder au remboursement de la rétroactivité pour les collaborateurs.
- Ajustement du salaire des inspecteures.
- Autorisation du rapport financier du colloque 2000.
- Autorisation de la demande de budget de la Régionale de l'Abitibi.
- Détermination du coût du guide de stage en imagerie mammaire.
- Réservation d'un budget de 10 000 $ à même le fonds des projets spéciaux pour le projet pilote sur les lavements barytés.
- Octroi de deux bourses de 200 $ au Collège de Rimouski.

Dossiers : délégation et nomination

- Délégation de Chantal Asselin, t.r. et de Gilbert Gagnon, t.r., au congrès de l'Association canadienne de radioprotection.
- Délégation de Sylvie Poirier, t.r. au congrès de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale.
- Nomination de Mariau Ouellette, t.r. à titre d'enquêteur pour le SIP.
- Nomination de Linda Matueszwska, t.r. à titre de vérificatrice externe aux examens.
- Nomination des scrutateurs pour les élections 2000.
- Nomination de Ginette Goudreau, t.r. comme membre du comité de la revue scientifique.
- Nomination de Brigitte Dextradeur, t.r. comme membre substitut en médecine nucléaire au sous-comité de validation des examens.
- Nomination de Louise Joly, t.r. comme responsable du comité de révision des notes d'examens.
- Nomination de Claudine Simard, t.r. comme représentante de la médecine nucléaire au CIP.
- Nomination de Johanne Amyot, t.r. comme responsable du comité sur la Semaine des technologues en radiologie pour un mandat de 2 ans.
- Nomination de Lise Bergevin, t.r. comme membre représentant l'OTRQ au comité directeur du SIPQDCS.
- Délégation du directeur général, à titre de conférencier à la *5th conference of the Americas, ISRRT*.
- Délégation du directeur général au *UK Radiological congress*.
- Délégation du président à l'*International Conference of the Radiological protection of patients*.
- Délégation des membres du comité administratif au *3ième colloque sur l'interdisciplinarité*.
- Nomination d'Abdellatif Chouky comme responsable de l'étude des candidatures pour le prix Marie-Curie.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Louise Joly, t.r.
Responsable

Il n'y a pas eu de rencontres, les membres ayant eu leurs échanges par communication téléphonique, par courrier régulier et électronique.

- Il y a eu parution de trois éditions de l'ÉchoX : Septembre-Octobre 2000, Décembre 2000-Janvier 2001 et Mars-Avril 2001.
- Trois entrevues ont été réalisées pour la chronique « Fenêtre » soit avec Diane Giroux, t.r., Michèle Bacon, t.r. et Marjolaine Mousseau, t.r.
- Le thème pour l'édition de Septembre-Octobre 2001 sera « Le cerveau » et pour celle de Décembre 2001-Janvier 2002 « Le système artério-veineux ».

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SEMAINE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE

Kathleen Dufresne, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à 4 reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Au cours de l'année, les membres du comité ont développé l'outil promotionnel pour la Semaine des technologues en radiologie, organisé une tournée de représentation présidentielle dans la région Mauricie/Centre du Québec afin de rencontrer les technologues dans leur milieu de travail, rédigé plusieurs articles qui ont paru dans les différentes éditions de l'ÉchoX et procédé à l'octroi de la Mention d'honneur pour l'année 1999.

La Semaine des technologues en radiologie 2000 dont le thème était : J'ai ma profession à cœur *Technologues en radiologie* s'est déroulée du 5 au 11 novembre 2000. Outil promotionnel : Un agenda 2000-2001 d'une durée de 14 mois contenant un message des deux présidences et reprenant des citations de technologues en radiologie des différentes régions de la province.

Tournée de la région Mauricie/Centre-du-Québec : Gilbert Gagnon, t.r. président de l'OTRQ et Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A., directeur général de l'OTRQ, Dominique Verreault, t.r. présidente du STRQ et Kathleen Dufresne, t.r. vice-présidente du STRQ ainsi que Johanne Amyot, t.r.,responsable de l'activité, ont participé à cette tournée qui a permis de visiter les centres suivants : RSSS de la MRC de Maskinongé (Hôpital Comtois) à Louiseville, CSSS Nicolet-Yamaska (CH Nicolet-Yamaska), CHSLD du Centre Mauricie (CH Laflèche-Grand-Mère), CH du Centre Mauricie (Hôpital Shawinigan) et les Pavillons Saint-Joseph et Sainte-Marie du CH Régional de Trois-Rivières.

La Mention d'honneur a été créée dans le but de souligner la contribution d'un technologue ou d'un groupe de technologues en radiologie, à la promotion de la profession dans le cadre d'activités reliées à la Semaine des technologues en radiologie.

En 1999, elle a été remise à Line Gaudreau, t.r., responsable du comité organisateur regroupant le CH régional de Rimouski et le Cégep de Rimouski, pour avoir organisé une activité conjointement avec les technologues des trois départements de la radiologie et les étudiants. Plusieurs kiosques présentant une grande variété d'examens, du matériel et des produits utilisés, ont permis de démontrer la complémentarité entre les différents champs de spécialisation. De plus, le comité a réalisé ses propres outils promotionnels.

RAPPORT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Éric-Martin Viau, t.r.
Président

Le Comité s'est réuni à 7 reprises permettant ainsi l'atteinte des objectifs reliés à son mandat.
Parmi ses principales réalisations, notons :

- L'adoption de 62 rapports de visites d'inspection professionnelle dont 50 en radiodiagnostic, 9 en médecine nucléaire et 3 en radio-oncologie;
- L'adoption du programme de surveillance pour l'année 2001-2002;
- Le dépôt du rapport annuel 2000-2001 ainsi que la demande budgétaire pour l'année 2002-2003;
- La participation au document préparatoire aux examens d'admission pour chacune des trois disciplines;
- La demande de révision des « avis de radioprotection »;
- La participation à la mise à jour du système professionnel chapeautée par l'Office des professions;
- L'élaboration, en collaboration avec le service d'inspection professionnelle (SIP), des différents éléments devant être présents sur une requête électronique;
- L'établissement, dans le cadre de la démarche de la qualité, des critères pour devenir centre de référence pour les stages;
- L'élaboration des secteurs d'activités spécifiques au sein des trois disciplines.

Enquête particulière

Le Comité a reçu deux demandes en regard de la compétence professionnelle de technologues soit une en médecine nucléaire et une en radiodiagnostic.

Suite à l'étude des dossiers, une enquête particulière en médecine nucléaire a eu lieu au cours de l'année.

Synthèse des recommandations

Cette année, l'accent a été mis sur les points suivants :

Médecine nucléaire : ***Radiopharmaceutiques***

Effectuer régulièrement des essais rétrospectifs de stérilité sur des produits pris au hasard, dans le cadre d'un contrôle de qualité continue de l'efficacité des techniques aseptiques.

Radio-oncologie : ***Données techniques relatives au traitement***

Les logiciels qui supportent les dossiers informatisés doivent permettre l'application des procédures, au regard de toutes modifications des données techniques relatives au traitement, afin que celles-ci soient homologuées au dossier du patient.

Radiodiagnostic : ***Informatisation des dossiers***

Les logiciels qui supportent les ordonnances électroniques et les dossiers informatisés doivent permettre l'inscription et l'archivage de toutes les données pertinentes à la réalisation des examens.

Statistiques financières

Coût de l'inspection par membre :	83,08 $
% des membres inspectés :	22 %
Dépenses de l'inspection / dépenses totales de l'Ordre :	25 %

Charbonneau, McSween, Bonenfant
Société en nom collectif
Comptables agréés

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 805
Montréal (Québec)
H4N 3H5
Tél.: 514-381-2845
Fax: 514-381-4805

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC** au **31 mars 2001** et les états des résultats condensés l'évolution des actifs nets et le flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au **31 mars 2001** ainsi que les résultats condensés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Charbonneau, McSween, Bonenfant

Comptables agréés
Société en nom collectif

Le 7 mai 2001

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONDENSÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
PRODUITS		
Cotisations	885 502 $	867 764 $
Inscriptions et admissions à la pratique	7 315	6 655
Examens et révisions	41 027	34 740
Formation continue	100 134	136 025
Formation continue - subventions	-	3 682
Congrès et colloques	107 768	82 473
Publicité et revues	15 389	23 327
Placements	52 987	44 006
Autres	51 888	31 496
	1 262 010	1 230 168
CHARGES		
Direction générale et services administratifs	401 689	385 281
Inspection professionnelle	305 661	285 609
Syndic, discipline et enquête	14 061	9 600
Examens et révisions	83 286	74 909
Formation continue	151 454	183 965
Communications	112 777	107 366
Congrès et colloques	160 773	109 421
	1 229 701	1 156 151
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT PROJETS SPÉCIAUX	32 309	74 017
PROJETS SPÉCIAUX	11 082	68 016
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21 227 $	6 001 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	Affectés aux projets spéciaux	Non affectés	2001 Total	2000 Total
SOLDE AU DÉBUT	23 821 $	365 838 $	389 659 $	383 658 $
Excédent des produits sur les charges	(11 082)	32 309	21 227	6 001
Affectations d'origine interne (note 3)	8 707	(8 707)	-	-
SOLDE À LA FIN	21 446 $	389 440 $	410 886 $	389 659 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	21 227 $	6 001 $
Ajustements pour :		
Dotation aux amortissements	20 187	23 677
	41 414	29 678
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(18 346)	(63 548)
	23 068	(33 870)
FINANCEMENT	-	-
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 305)	(9 037)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES (DIMINUTION)	10 763	(42 907)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	1 248 009	1 290 916
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	1 258 772 $	1 248 009 $
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Encaisse	1 058 772 $	1 048 009 $
Dépôt à terme	200 000	200 000
	1 258 772 $	1 248 009 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2001

	2001	2000
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 058 772 $	1 048 009 $
Dépôt à terme	200 000	200 000
Débiteurs (note 4)	42 668	35 128
Frais payés d'avance	88 255	86 622
	1 389 695	1 369 759
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	42 619	50 501
	1 432 314 $	1 420 260 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	217 894 $	215 453 $
Produits reportés	803 534	815 148
	1 021 428	1 030 601
ACTIFS NETS		
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne (note 3)	21 446	23 821
Actifs nets non affectés	389 440	365 838
	410 886	389 659
	1 432 314 $	1 420 260 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2001

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Loi constitutive de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec est la Loi sur les techniciens en radiologie. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec est un ordre professionnel dont la mission principale est la protection du public et le développement de la profession de technologues en radiologie.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Durée utile	4 ans
Système informatique de gestion	Durée utile	4 ans
Améliorations locatives	Durée du bail	4 ans

3 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2001, le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a affecté un montant de 8 707 $ à des fins de projets spéciaux. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2001

4 - DÉBITEURS

	2001	2000
Intérêts courus	11 231 $	4 798 $
Ristournes à recevoir	20 226	8 514
Autres débiteurs	11 211	21 816
	42 668 $	35 128 $

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2001			2000
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	131 700 $	114 292 $	17 408 $	16 399 $
Ordinateur et logiciel	194 893	176 645	18 248	20 765
Système informatique de gestion	16 460	15 710	750	4 865
Améliorations locatives	9 037	2 824	6 213	8 472
	352 090 $	309 471 $	42 619 $	50 501 $

6 - CRÉDITEURS

	2001	2000
Fournisseurs	16 954 $	12 272 $
Taxes de vente	105 680	108 637
Cotisation d'assurance perçue d'avance	39 808	39 592
Contributions à l'Office des professions du Québec	55 452	54 952
	217 894 $	215 453 $

7 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENTS

	2001	2000	Variations
Débiteurs	42 668 $	35 128 $	(7 540) $
Frais payés d'avance	88 255	86 622	(1 633)
Créditeurs	(217 894)	(215 453)	2 441
Produits reportés	(803 534)	(815 148)	(11 614)
	(890 505) $	(908 851) $	(18 346) $

8 - ENGAGEMENTS

L'Ordre est engagé en vertu d'un contrat de location, échéant le 14 décembre 2003, pour la location de locaux administratifs pour un montant de 316 853 $, compte non tenu de tout ajustement.

Les paiements minimums pour les trois prochains exercices se répartissent comme suit :

2002 - 118 820 $ 2003 - 118 820 $ 2004 - 79 213 $

RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Lise Bergevin, t.r.
Directeure

Réalisations

- **Visites d'inspection professionnelle générale réalisées entre le 1er avril 2000 et le 31 mars 2001**

  Le SIP a réalisé, au cours de l'année, 72 visites d'inspection soit 60 en radiodiagnostic, 10 en médecine nucléaire et 2 en radio-oncologie. Les 825 technologues visités étaient répartis comme suit : 726 en radiodiagnostic, 70 en médecine nucléaire et 29 en radio-oncologie.

- **Radiodiagnostic**

  Dans le cadre de la visite des 60 départements, 17 services en échodiagnostic, 10 services en mammographie, 2 services en hémodynamique, 6 services en ostéodensitométrie, 4 services en imagerie par résonance magnétique, 8 services en angiographie et 8 services en scanographie axiale ont été inspectés.

  Sur les 60 départements visités, 13 départements faisaient l'objet d'une visite de suivi.

- **Médecine nucléaire**

  Un des établissements visités a nécessité qu'une visite soit faite au laboratoire de génétique humaine.

- **Radio-oncologie**

  2 visites d'inspection professionnelle générale ont été réalisées au cours l'année. Le SIP a dû remettre la troisième visite au programme de l'année subséquente afin d'obtenir les ressources nécessaires en matière d'expertise professionnelle.

  De plus, 1 département a fait l'objet d'une visite de suivi.

Traitement de dossiers particuliers

- **Radiodiagnostic**

  2 plaintes concernant l'application des principes de radioprotection par les technologues ont été traitées sans qu'il y ait d'enquête particulière menée à cet effet.

- **Mammographie**

  Différents établissements ont retenu l'attention du SIP en raison des équipements inadéquats dans les services de mammographie. Pour certains, des mesures ont été prises à ce sujet et pour d'autres, les dossiers ont justifié un suivi rigoureux.

  Le SIP a avisé le Comité administratif de l'Ordre de l'apparence de conflit d'intérêts dans lequel se retrouvent les physiciens qui inspectent les équipements de mammographie. Le service d'inspection souhaite que cette problématique soit réglée par les autorités concernées.

- **Médecine nucléaire**

  Une enquête particulière a été menée à l'endroit d'un technologue exerçant en médecine nucléaire afin de vérifier sa compétence professionnelle. Suite à l'enquête, des recommandations ont été émises sans qu'il y ait imposition de stage. Le dossier est maintenant fermé.

Bilan des activités régulières

- **Relatives aux dossiers de visites**

  Depuis le début de l'année, **140** dossiers ont été traités, incluant l'envoi de **71** rapports aux départements de radiologie nouvellement visités. Nous avons fermé les dossiers de **35** départements et une attestation de visite leur a été décernée pour avoir répondu aux attentes du CIP. En ce qui concerne les visites d'inspection et les suivis de visites effectuées depuis 1994, **126** dossiers sont présentement en cours et demeurent à l'étude pour différents motifs.

Certains départements ont reçu l'avis officiel de visite et suivent le processus normal du programme d'inspection.

D'autres départements ont reçu le rapport de visite du CIP et ne se sont pas conformés aux attentes du Comité à l'égard de certaines recommandations ou des échéances fixées à l'intérieur du processus de suivi.

- **Demandes d'informations**

  Le Service a répondu à **296** demandes d'informations variées en provenance du public, des membres et de différents organismes.

  Le public a adressé plusieurs demandes au SIP, relativement aux actes posés par les technologues en matière de radioprotection lors des examens radiologiques.

- **Centres de perfectionnement**

  Le SIP a été consulté par la direction des services professionnels de l'Ordre, suite à la demande d'un centre hospitalier d'être reconnu comme « *centre de perfectionnement* » pour un technologue qui voulant revenir à la pratique après cinq ans.

- **PQDCS**

  La direction du SIP a participé au Comité directeur sur la réforme du système d'information dans le programme de dépistage du cancer du sein (PQDCS). Ce Comité poursuivra ses activités au cours l'année 2001-2002.

- **Révision des outils de travail pertinents à l'inspection**

  Une mise à jour des questionnaires préliminaires de visite a été amorcée. Elle devra se poursuivre dans l'année 2001-2002.

Autres activités

- **Informatisation dans les départements de radiologie**

  Avec la collaboration d'un groupe de travail assigné à ce dossier, le SIP a fait rapport au CA de l'Ordre sur les sujets suivants :
  - Les impacts sur l'aspect professionnel des technologues en radiologie;
  - La requête électronique;
  - La nature des recommandations du CIP dans un contexte de plus en plus informatisé des départements de radiologie (dont l'avènement des systèmes PACS).

- **Démarche qualité**

  La direction du SIP a appuyé le comité d'inspection professionnelle dans la réalisation des exercices suivants :
  - Définition des critères qui distinguent les établissements aptes à devenir «*centre de stage*» pour les technologues qui se voient imposer un stage de perfectionnement.
  - Identification des secteurs d'activités spécifiques dans les trois disciplines de la radiologie.

RAPPORT DU COMITÉ DES EXAMENS

Solange Bernier, t.r.
Responsable

Réalisations

Les réalisations liées au mandat principal ainsi que celles découlant de l'atteinte d'objectifs ou de réponses à des besoins identifiés par les membres, sont ici détaillées.

Le comité s'est réuni à trois reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Réalisation des examens d'admission

Dans un premier temps, une consultation effectuée auprès des membres du comité d'inspection professionnelle (CIP) a aidé les membres du comité des examens à déterminer les orientations à privilégier pour l'évaluation des candidats et candidates aux examens d'admission à la profession. Les actions entreprises à la suite de cette consultation ont été les suivantes :

Préparation de trois contrats pour l'élaboration de mises en situation (MES) en radio-oncologie. Deux contrats complétés ont été retournés au comité des examens. En médecine nucléaire, il y a eu préparation de quatre nouveaux contrats mais seulement trois ont été complétés et retournés au comité. Trois contrats ont été donnés en radiodiagnostic et un seul a été retourné complété.

Communication de directives par les membres du comité aux technologues contractuel(le)s se voyant confier la réalisation de nouvelles MES.

Conformation des nouvelles MES par la représentante de chacune des disciplines.

Validation des MES conformées (nouvelles et existantes ayant été modifiées) par les membres du sous-comité de validation de radio-oncologie, et validation de nouvelles MES conformées dans les autres disciplines, puis ajout des MES à la banque de l'Ordre.

Les examens d'admission ont ensuite été constitués en s'inspirant de la consultation menée auprès du CIP, puis vérifiés conjointement par la représentante de la discipline et une vérificatrice externe.

Des examens d'admission, basés sur le concept de théorie appliquée, ont été présentés aux candidat(e)s des trois disciplines lors des séances d'examen ayant eu lieu les 3 et 4 juin 2000 à Montréal, Québec et Rimouski, et les 2 et 3 novembre 2000 à Montréal et à Québec. La correction a été suivie d'une étude statistique des résultats qui a été soumise à la présidence de l'Ordre.

PERMIS DE TRAVAIL - STATISTIQUES				
Examen de juin 2000	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	106	60	28	18
% de réussite provinciale	90,6 %	91,6 %	85,7 %	94,4 %
Nombre de permis émis	96	55	24	17
Examen de novembre 2000	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	18	9	6	3
% de réussite provinciale	77,7 %	88,8 %	50 %	100 %
Nombre de permis émis	14	8	3	3

Prix «Performas»

Les récipiendaires des prix «Performas», remis aux candidat(e)s ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen d'admission de l'Ordre, sont :

- Radiodiagnostic : Maria Gagnon, Collège Ste-Foy
- Radio-oncologie : Joline Léger, Collège Ste-Foy
- Médecine nucléaire : Mélanie Tremblay, Collège Ahuntsic

Objectifs et besoins identifiés

Poursuite de la mise à jour des documents utilisés par le comité. Les documents sont revus en début d'année et modifiés au besoin.

Vérification des examens de l'ACTRM

Les membres du comité des examens ont vérifié, en décembre dernier, conformément à l'application de l'accord de reconnaissance de la certification, le contenu des examens de l'ACTRM. Un rapport pour chacune des disciplines sera remis au comité administratif.

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DES NOTES

Louise Joly, t.r.
Responsable

Le comité a tenu deux réunions afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal. Le mandat du comité est de réviser la correction des examens d'admission à l'Ordre pour les candidats qui en font la demande.

Réalisations

- **Examen de juin 2000**

  Cinq demandes de révision sont parvenues au siège social : 2 demandes en radiodiagnostic, 1 demande en médecine nucléaire et 2 demandes en radio-oncologie.

  Suite à la révision, aucun résultat n'a été modifié.

- **Examen de novembre 2000**

  Deux demandes de révision sont parvenues au siège social : 2 demandes en radio-oncologie.

  Suite à la révision, aucun résultat n'a été modifié.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Mariau Ouellette, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à deux reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Inscriptions aux différentes activités

- **Sessions intensives :**

Plus de 308 technologues ont participé aux différentes sessions intensives. Ils se répartissent ainsi :

« Mammographie : techniques et difficultés » : 2 sessions - 36 participants.
« Contrôle de qualité en mammographie » et « Radioprotection en mammographie » : 9 sessions - 141 participants.
« Perfectionnement en mammographie » : 2 sessions - 12 participants.
« Soins d'urgence en radiologie » : 3 sessions - 55 participants.
« Perfectionnement en soins d'urgence en radiologie » : 1 session - 4 participants.
« Contrôle de qualité en radiodiagnostic » : 1 session - 11 participants.
« Facteurs d'exposition, paramètres techniques et charte technique » : 4 sessions - 49 participants.

- **Cours de formation à distance :**

Au total, durant l'année, il y a eu :

- 129 inscriptions aux cours et 5 inscriptions au stage en ultrasonographie médicale, à la session automne 2000.
- 105 inscriptions aux cours et 9 inscriptions au stage en ultrasonographie médicale, à la session hiver 2001.

Colloque

Organisation et tenue du Colloque 2000 ayant pour thème *«Le système cardiovasculaire »*. Un total de 181 technologues ont participé à l'activité : 50 à Québec et 131 à Montréal.

Autres activités

- Organisation du Colloque 2001 qui se tiendra à Québec et Montréal à l'automne. Le thème de ce colloque est *«Nouveautés dans notre profession »*.
- Organisation d'un colloque concernant l'imagerie du sein pour l'automne 2001.

RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS

Ginette Madore, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à six reprises afin de concrétiser les réalisations de son mandat.

Le XXIX[e] Congrès fût un succès sans pareil. Plus de 600 technologues ont participé aux activités scientifiques et sociales.

Le programme comportait 16 conférences en radiodiagnostic, 15 conférences en radio-oncologie et 6 conférences en médecine nucléaire. Le XIII[ème] Séminaire en gestion offrait un programme de 5 conférences. La conférence de clôture présentée par Bernard Voyer a fait salle comble.

Nous avons pu, encore cette année, compter sur la participation de 23 partenaires de l'industrie qui se sont impliqués dans la présentation de 20 kiosques, la commandite de 6 conférences, le cahier promotionnel, le nom des salles ainsi que la soirée thématique et le cocktail de bienvenue.

Rapport du comité de révision des plaintes

Danielle Boué, t.r.
Responsable

Au cours de l'année 2000-2001, le comité de révision des plaintes n'a été saisi d'aucune demande de révision.

Rapport du comité de discipline

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.
Secrétaire

Au cours de l'exercice 2000-2001, le comité de discipline n'a pas siégé, n'ayant été saisi d'aucune plainte.

Rapport du comité de la formation

Nicole Péloquin, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à 4 reprises.

Les membres du comité de la formation se sont rencontrés pour élaborer un programme de visite aux collèges d'enseignement ayant terminé le cycle complet du nouveau programme. Dans le cadre de ces visites, les établissements qui seront visités au cours de cette année sont le collège Ahuntsic (avril) et le cégep de Rimouski (mai) pour le programme « Technologie de radiodiagnostique » 142.AO.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- Faire connaître le mandat et les fonctions du comité de la formation de l'Ordre des technologues en radiologie.
- Prendre connaissance des particularités des programmes des différents établissements d'enseignement.
- Rencontrer le directeur des études, les professeurs et les étudiants du programme et recevoir leurs commentaires.
- S'assurer que les collèges ont les moyens nécessaires pour donner un enseignement de qualité.

Le comité a également donné son avis concernant une demande de modification aux conditions particulières d'admission pour le programme de « Technologie de médecine nucléaire » 142.BO.

Rapport du comité des finances

Johanne Amyot, t.r.
Responsable

Le comité a tenu 2 réunions afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Réalisations

- Révision des politiques et procédures administratives.
- Recommandation d'utiliser la subvention du MSSS, dans le cadre du PQDCS, en vue de la mise sur pied d'un colloque sur la mammographie.
- Évaluation de la politique de remboursement de salaire pour les bénévoles de l'Ordre.
- Sensibilisation des responsables et membres de comités à une meilleure structure de leurs réunions.
- Demande de diminuer les remboursements de salaire, soit en utilisant les conférences téléphoniques ou en prévoyant les réunions en après-midi pour les réunions de courte durée.

RAPPORT DU SYNDIC

Ginette Barrière-Couture, t.r.
Syndic

Nombre de plaintes reçues

Le Syndic a été saisi de cinq plaintes au cours de l'année 2000-2001.

Nombre de plaintes portées devant le comité de discipline

Le Syndic n'a porté aucune plainte devant le comité de discipline.

Réalisations

Au cours de l'année, nous avons procédé à l'étude de 6 dossiers, dont 5 nouveaux : L'un d'entre eux a été transféré au comité d'inspection professionnelle, trois ont été réglés en cours d'année et deux dossiers demeurent en cours d'enquête.

Allégation dans la pratique professionnelle d'une technologue

Ce dossier a été ouvert à la suite d'une plainte. Une dame nous faisait part d'un incident impliquant son fils et son conjoint. Nous avons procédé à une enquête. La technologue en radiologie aurait effectué une radiographie pulmonaire à un enfant, sans lui avoir fourni de protège-gonades pour sa protection personnelle et sans avoir offert de tablier plombé à son père qui le tenait lors de la prise des radiographies.

Selon les explications recueillies dans le cadre de notre enquête, nous avions des raisons de croire que la compétence professionnelle de la technologue devait faire l'objet d'une vérification.

Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y avait pas d'éléments de preuve qui justifiaient une plainte disciplinaire. Nous avons soumis le dossier au Service d'inspection professionnelle, afin d'évaluer la situation de la technologue qui aurait manqué à certaines de ses obligations professionnelles, en regard de la radioprotection.

Conflit au travail

Nous avons eu à répondre à une technologue qui nous avait soumis son dossier de suspension au travail. Cette dame nous demandait d'intervenir dans le dossier. Nous avons donc communiqué avec la technologue afin de recueillir des informations additionnelles se rapportant à son dossier. Elle désirait connaître la provenance des plaintes émises auprès de son employeur et ayant donné lieu à sa suspension.

Nous avons donc répondu qu'une telle démarche ne relève pas du syndic d'un ordre professionnel. La situation telle que décrite constitue plutôt un conflit de travail, relevant d'un syndicat professionnel qui joue un rôle primordial au niveau des conditions de travail. Le conflit ne constitue donc pas une infraction au code de déontologie, code que le syndic est chargé de faire appliquer.

Allégation d'un manquement au secret professionnel

Ce dossier a été ouvert suite à une lettre reçue d'une personne se disant victime d'indiscrétion de la part d'une technologue. Cette dernière aurait divulgué des informations confidentielles concernant le dossier médical de la plaignante.

Nous avons procédé à l'analyse de la plainte et pris en considération toutes les circonstances, dont la nature des faits qui nous ont été rapportés.

Nous avons pris les moyens raisonnables compte tenu des circonstances, pour tenter de concilier les parties. Nous avons proposé la conciliation en vertu du Code des professions, article 123.6 Nous avons dû procéder à la fermeture du dossier après que la plaignante se soit désistée.

Allégation de négligence dans l'exécution du travail

Ce dossier a été ouvert suite à une lettre relatant un incident. Il y aurait eu erreur d'interprétation de l'ordonnance médicale, ce qui a occasionné une reprise de l'examen. La technologue aurait omis d'identifier la station debout sur la radiographie, ce qui aurait créé une controverse lorsque la personne a rencontré son spécialiste.

Dans l'incertitude, ce dernier a demandé que soit prise une nouvelle radiographie et ce, dans un autre centre radiologique. Le plaignant nous souligne son mécontentement et demande de prendre les mesures nécessaires afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Ayant procédé à une analyse complète des témoignages et communiqué avec les personnes concernées, les deux parties en sont venues à une entente.

Des mesures adéquates seront prises dorénavant afin d'éviter la répétition de ce genre d'événement.

Allégation de manquement à des devoirs professionnels

Ce dossier d'enquête a été récemment ouvert suite à une lettre reçue relatant différents incidents. Un technologue aurait fait attendre des patients sur civière, plusieurs heures, à deux occasions, prétextant le manque d'aide technique pour effectuer le transfert de la civière à la table d'examen.

Le technologue aurait, de plus, utilisé son statut de professionnel à des fins mercantiles, sans aucun rapport avec sa profession.

Une enquête est présentement en cours. Nous procédons à l'étude du dossier.

Compétence professionnelle

Ce dossier nous avait été référé par le comité d'inspection professionnelle, suite à une enquête particulière. Les inspecteures avaient noté, chez une technologue, un comportement et des explications données de façon souvent confuses et incohérentes, susceptibles de compromettre la qualité de ses services. Elle ne réussissait pas à établir une relation de confiance avec les patients.

Une enquête avait été amorcée. La situation devait être réévaluée lorsque le stage de perfectionnement recommandé par le comité d'inspection professionnelle et entériné par le comité administratif serait terminé. À la suite d'un premier stage, le comité administratif a recommandé un second stage.

Le dossier demeure en cours.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE RADIOPROTECTION

Francine Roy, t.r.
2ème vice-présidente

Le comité administratif a adopté la proposition quant à l'organisation d'un Forum sur la radioprotection.

Le Bureau a accepté de modifier l'avis de radioprotection sur les femmes enceintes.

De plus, vous avez pu lire dans la revue ÉchoX de Mars-Avril 2001, les articles suivants :

- Les examens radiologiques et la femme enceinte. Doit-on éviter de radiographier une femme enceinte ?
- La femme enceinte et l'examen radiologique, des précisions de radioprotection.

Il est à noter la participation du président de l'Ordre au congrès mondial sur la radioprotection du patient.

SIÈGE SOCIAL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nombre de permis

En vigueur au début de l'année financière	3 605
Délivrés au cours de cette année	198
Révoqués au cours de cette année	124
En vigueur à la fin de cette année	3 679

RÉPARTITION RÉGIONALE

01 Bas St-Laurent	134	10 Nord-du-Québec	20
02 Saguenay-Lac-St-Jean	123	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57
03 Québec	469	12 Chaudière-Appalaches	132
04 Mauricie-Bois-Francs	138	13 Laval	114
05 Estrie	170	14 Lanaudière	66
06 Montréal	1 393	15 Laurentides	148
07 Outaouais	142	16 Montérégie	382
08 Abitibi-Témiscamingue	65	17 Centre du Québec	61
09 Côte-Nord	58	Hors-Québec	7
		TOTAL	3 679

Le Bureau a fixé par résolution la cotisation annuelle à 242 $ pour l'année 2001. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2001.

Répartition des membres

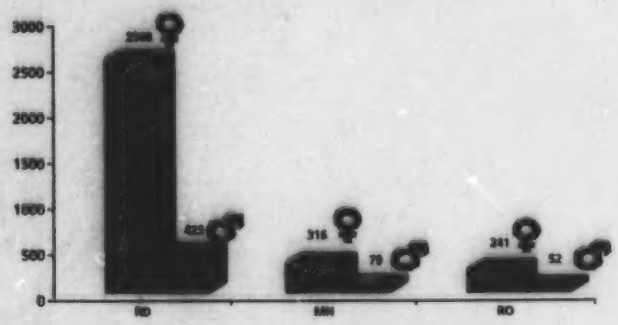
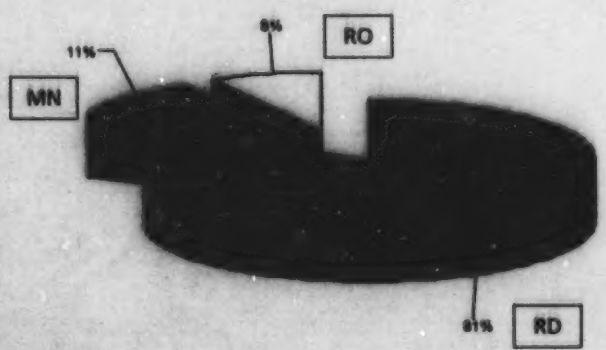
Répartition par discipline